GROUPE UGECAM AQUITAINE
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés
PÔLE DE BETERETTE
ESRP – UEROS – ESPO

TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT EN DESSIN DE PROJET

Technicien Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet
Code NSF : 230n
Formacode : 22252
Code RNCP : 39519
Validité du titre : Du 15/04/2025 au 14/04/2030

DUREE

1 790 h de formation (alternant apports théoriques et mises en situations professionnelles) dont ***420 h*** en entreprise

EFFECTIF

12 places par groupe

REUSSITE

90 % de réussite aux examens de la dernière session, dont 70% de réussite totale

PROCHAINE ENTREE
Aucune

Ouverture de droit à rémunération conforme à la réglementation en vigueur

PUBLICS

La formation est accessible à un public mixte :

- de plus de 16 ans,
- possédant la qualité de «travailleur handicapé » (RQTH) sur décision CDAPH (MDPH) avec un accord de prise en charge Assurance maladie,
- Avec un accord d'orientation émis par la MDPH,
- Après avis favorable du médecin de l'établissement suite à visite médicale.

CAPACITES REQUISES

- Maitrise de la langue française (écrite et orale),
- Bonne maitrise des mécanismes mathématiques de base, bonne capacité à la rédaction d'écrits professionnels
- Goût pour la manipulation de l'outil informatique,
- Méthode, rigueur, précision et organisation,
- Aptitude relationnelle et à la communication,
- Capacité d'adaptation aux exigences de la profession (résistance au stress, horaires),
- Bonne perception spatiale.

OBJECTIF

Certification professionnelle et obtention d'un titre du Ministère du travail de ***Technicien d'Etudes du Bâtiment*** (niveau 4) afin d'exercer le métier de Dessinateur Projeteur.

Les blocs de compétences du titre professionnel (Rf : Référentiel Emploi Activité Compétences) sont :

- Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire
- Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet
- Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant

GROUPE AQUITAINE UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés
PÔLE DE BETERETTE
ESRP – UEROS – ESPO

LE METIER

Le technicien d'études du Bâtiment est chargé, au sein des agences d'architecture, de maitrise d'œuvre ou de construction de maisons individuelles :

- de la réalisation des documents graphiques
- de la modélisation numérique des projets du bâtiment, en respectant les contraintes économiques et règlementaires.

REMUNERATION et COUT

La rémunération est assurée par la région Nouvelle Aquitaine.

Le coût de la prestation est pris en charge par la Sécurité Sociale.

MODALITES D'ACCOMPAGEMENT

Prise en charge globale de chaque personne accueillie par une équipe d'accompagnement :

- formateur professionnel,
- équipe médico-psycho-sociale composée d'un médecin, infirmier, neuropsychologue, assistantes sociales, psychologue clinicienne, conseillères à l'insertion professionnelle.

VISITES DE L'ETABLISSEMENT :

Organisées par l'ESRP et obligatoires avant l'entrée, avec ou sans décision d'orientation.
Un test de positionnement est proposé par le formateur de la section concernée lors de cette visite. Un compte rendu peut être proposé à la MDPH.

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Hébergement en chambres individuelles.
8 chambres PMR.
Service restauration midi et soir.

DEBOUCHES ET EVOLUTION

Le Technicien d'études du Bâtiment est embauché dans les cabinets de maitrise d'œuvre ou d'ouvrage, les bureaux d'études techniques, les bureaux d'études des services techniques des collectivités territoriales, les entreprises du bâtiment, artisanales, PME ou grandes entreprises.

Ce titre de *niveau 4* (équivalent baccalauréat) est à visée d'insertion directe dans l'emploi. Cependant, il est possible d'envisager une poursuite d'études dans le droit commun, à un niveau supérieur (non dispensées par l'établissement).

Exemples : modeleur Bim, dessinateur projeteur en construction métallique, dessinateur Projeteur en Béton Armé, chargé d'affaire du Bâtiment, chargé d'affaire en rénovation énergétique, conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil etc.

VALIDATION

La validation du titre est subordonnée au passage du Titre professionnel (examen final avec mise en situation). La totalité ou une partie du titre (bloc de compétences) peut être validée.

Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont organisées en lien avec les blocs de compétences

Lieu de formation :
Pôle BETERETTE
1 Avenue Nicolas Copernic
64000 PAU

DI D1 01 - Mise à jour octobre 2026

Pôle de Béterette ESRP -ESPO- UEROS
https://www.groupe-ugecam.fr/pole-de-beterette
Etablissement et services de réadaptation professionnelle
avenue Copernic - 64000 PAU
05 59 06 10 33
contact.beterette.ug-aquitaine@ugecam.assurance-maladie.fr

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun